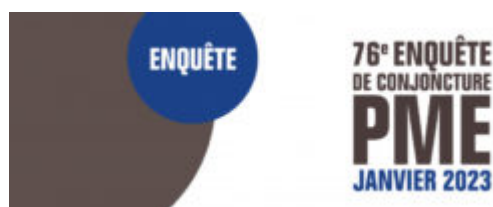


Publié le 22 février 2023

Des dirigeants de TPE-PME qui envisagent l'année 2023 avec prudence et mesure

L'Insee a publié en ce mois de février 2023 un nouveau point de conjoncture qui permet de suivre la situation et les perspectives à court terme de l'économie française. Les trajectoires décrites par l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France vont dans le sens de l'évolution des perceptions des dirigeants de TPE-PME, comme observée dans l'enquête de conjoncture semestrielle de Bpifrance.



Après la reprise de l'activité économique observée durant l'année 2021, l'année 2022 a clos la période marquée par des contraintes sanitaires. **Le taux de croissance du PIB a atteint près de 2,6 %**. Le ralentissement de l'activité économique devrait se poursuivre au cours de l'année 2023 du fait d'une inflation toujours importante et d'un contexte international pesant sur les prix de l'énergie et les capacités d'approvisionnement. Les différents secteurs économiques ne sont pas égaux face à ces contraintes et les dirigeants de TPE-PME sont plutôt mesurés quant aux perspectives de croissance pour l'année 2023.

La croissance économique française ralentit mais résiste

Lire aussi

[« Refroidissement » de l'activité économique selon l'Insee](#)

En 2022, la croissance économique française a su résister aux différents chocs subis - inflation, difficultés d'approvisionnement, hausse du prix de l'énergie -, mais elle a connu un important ralentissement avec une croissance du PIB de 0,2 % au troisième trimestre et de 0,1 % au dernier trimestre selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). **Au premier trimestre de l'année 2023, l'augmentation du volume des richesses créées devrait atteindre 0,2 %**. L'acquis de croissance pour l'ensemble de l'année s'élèverait à + 0,6 % à mi-année.

La conjoncture est ainsi hésitante. Elle est marquée par un climat des affaires qui se maintient

légèrement au-dessus et par un climat de l'emploi qui se situe nettement au-dessus de sa moyenne de long terme. La confiance des ménages dans la situation économique s'établit en revanche 20 points en-dessous de la moyenne, sous l'effet de l'accélération de l'inflation, qui implique une perte de pouvoir d'achat. Celle-ci restera importante en 2023 mais elle devrait se stabiliser en juin en raison de l'arrêt de la hausse des prix de l'énergie et de la normalisation progressive des conditions d'approvisionnement des entreprises. Selon [les prévisions de la Commission européenne](#), après avoir grimpé à 5,9 %, elle atteindra 5,2 % en 2023, puis 2,5 % en 2024.

Les dirigeants de TPE-PME émettent des réserves quant à l'activité économique de l'année 2023

Ces tendances concordent avec les perceptions des dirigeants de TPE-PME relayées dans le cadre de l'[enquête de conjoncture semestrielle publiée en janvier par Bpifrance](#). **Qu'il s'agisse de l'emploi ou du financement de leurs entreprises, les dirigeants de très petites entreprises (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME) envisagent l'année 2023 avec prudence et mesure.** L'enquête montre que si l'activité et les embauches restent dynamiques, de moins en moins d'entreprises envisagent une augmentation de leurs effectifs en 2023. Pour faire face à la hausse du prix de l'énergie et à l'inflation touchant les matières premières, les TPE-PME semblent avoir puisé dans leur trésorerie pour en limiter l'impact sur leurs résultats. Ces baisses de trésorerie participent à freiner les velléités d'investissement. Elles sont toujours inférieures au niveau d'avant-crise, bien que la part des TPE et PME investissant reste stable sur un an. La période inflationniste semble avoir restreint les conditions d'accès au crédit, ce qui constitue la première raison invoquée par les dirigeants pour expliquer ce bas niveau d'investissement. **Il en ressort un pessimisme relatif, justifié par les nombreuses incertitudes entourant l'évolution de la conjoncture économique actuelle**, liée à l'augmentation de l'énergie et l'inflation se répercutant sur les coûts de production. Le deuxième semestre de l'année 2023 pourrait être cependant synonyme de détente consécutivement à un allègement des contraintes conjoncturelles (facilitation des conditions d'approvisionnement, stabilisation de l'inflation, etc.).

[En savoir +](#)